

**NOTE**

DESTINATAIRES : Tous les patrouilleurs nautiques  
EXPÉDITEUR : Luc Lafontaine, directeur général  
DATE : Le 17 juin 2020  
OBJET : **DIRECTIVES 2020 – INTERVENTIONS À PRIVILÉGIER**

---

Mesdames,  
Messieurs,

La saison nautique 2020 démarre incessamment et nous désirons vous informer des interventions à privilégier.

MOTOMARINES

- Âge du conducteur (aucun avertissement, émission directe d'un constat)
- Conduite imprudente
- Vagues

PONTONS

- Rassemblements (pontons attachés ensemble)\*
- Bruit
- Conduite imprudente

BATEAUX

- Rassemblements (bateaux attachés ensemble)\*
- Wake-surf hors des zones
- Vagues
- Bruit
- Utilisation des ballasts hors des zones

PONTS

- Vitesse
- Conduite imprudente (1 à la fois, par exemple)
- Dépassement sous les ponts

\* Nous rappelons qu'il est important que les plaisanciers respectent les principes de distanciation sociale édictée par la Santé publique (COVID-19) mais nous n'interviendrons pas à ce sujet. Cependant, au niveau des rassemblements d'embarcations, nous appliquerons l'article 5 du règlement numéro 2020-681, soit avec des avertissements et des constats d'infraction si nécessaire. Il est toujours possible de contacter la SQ également.

Merci de votre collaboration.



Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.

<b>DATE</b> 29 mai 2020 à 17 h 00	<b>LIEU</b> 56, domaine Provost Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	<b>PAGE</b> 1	<b>DE</b> 1
<b>PROJET</b> Compte rendu du Comité nautique			
<b>N°</b> Rencontre du mois de mai 2020		<b>RÉUNION N°</b> 2020-02	

**Sont présents :** Madame Claudia Baruch, Estérel (via téléconférence)  
Monsieur Charles Coulson, Estérel  
Monsieur Joseph Dydzak, Estérel  
Monsieur Gérard Lebeuf, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson  
Monsieur Pierre Mercier, Estérel  
Monsieur Stefan Tremblay, Estérel

**Était absent** Monsieur François Richer Laflèche, Estérel

### 1.0) Résumé des discussions

- Il faudrait demander à la patrouille de faire plus attention à la zone de basse vitesse de la baie de Sainte Marguerite.
- Certains membres (MM. Coulson et Lebeuf) aimeraient rencontrer les agents en compagnie du directeur général.
- M. Lebeuf mentionne que le volume de la musique sur les bateaux est problématique.
- Points irritants : Bateaux et motomarines en excès de vitesse, musique et conduite dangereuse
- Les membres aimeraient avoir plus d'information sur la patrouille nautique.
- MM. Lebeuf et Mercier aimeraient que plus de contraventions soient données.
- M. Mercier demande que les règlements soient appliqués au pied de la lettre.
- Il faudrait demander à la Sûreté du Québec plus de détail sur le type d'interventions qu'ils effectuent.
- Mme Baruch s'inquiète à propos de la vitesse maximale à laquelle peuvent aller les motomarines.

Rédigé par

Vérfié par

Stefan Tremblay

Joseph Dydzak